**Transition**:

 Il n’y a de véritable aliénation que pathologique. Le fou, sans doute, s’est perdu lui-même et subit ce sort redoutable d’être autre que ce que, par son délire, il croit être. Mais aliénation mentale exceptée, nul ne peut échapper à la présence à soi qui est celle d’un **être conscient.**

1. Faut-il être nécessairement soi-même ?

Il faut reprendre l’expression être soi-même pour comprendre ce qu’elle présuppose. Dire je suis moi-même, c’est présupposer que je suis quelque chose sur le mode des objets. Doit-on penser notre moi sur le mode des objets comme une table ? Pour le dire autrement, présupposer être soi-même, c’est présupposer **posséder une identité figée, avec des attributs qui nous définiraient une bonne fois pour toutes. C’est faire précéder l’essence à l’existence**. Or, notre existence témoigne du contraire : je ne me vis pas comme un objet, figé et défini une bonne fois pour toutes.

Prenons un exemple : une pierre, c'est-à-dire une réalité qui ne peut être que ce qu'elle est, pleinement ce qu'elle est et juste ce qu'elle est. Elle coïncide avec son être et elle est parfaitement définissable. Elle est sans distance, c'est-à-dire sans conscience. Toute conscience est distance.

Or, l’homme est un être de conscience et parce qu’il est un être de conscience, se vit sur le mode du dédoublement et de la distance.

Vouloir être soi et rien d'autre serait une ambition de pierre ou de chou-fleur écrit Sartre. C'est parce qu'elle n'a pas de conscience qu'elle ne peut pas s'éprouver, prendre conscience d'elle-même dans un rapport distancié à elle-même. L’objet est tout ce qu’il est mais rien d’autre

Sartre s’appuie sur deux concepts philosophiques pour développer cette idée **: l’essence et l’existence.**

L’homme n’a pas d’essence mais il doit exister : « Ce qu’ils ont en commun, c’est simplement le fait qu’ils estiment que l’existence précède l’essence. »

**Essence** : au sens ontologique, l’essence ou la nature d’un être, c’est ce qui lui appartient nécessairement**, ce qui fait qu’un être est ce qu’il est**, ce qui constitue son identité, sa permanence par rapport à ce qui, en lui, est accidentel, lié aux circonstances, contingent. Par exemple, l’homme est par essence un être mortel, ce n’est pas par essence qu’il meurt foudroyé à vingt ans. La mortalité appartient à sa définition ; elle définit de manière nécessaire son être. L’événement de sa mort dans telles circonstances est contingent. **Essence** s’oppose ici à **accident**.

La détermination de l’essence est l’enjeu d’une opération fondamentale de la pensée, celle de la **définition**. En fixant les contours d’un être, en énonçant l’ensemble des propriétés qui font qu’il est ce qu’il est, l’esprit s’approprie symboliquement le réel. Il en fait le corrélat de ses propres exigences d’identification et de **nécessité logique**.

Dire donc avec Sartre que l’existence précède, c’est donc affirmer **qu’il n’y a pas une définition de ce que devrait être l’homme**. Il n’y a pas de définition de l’homme. L’homme n’est pas un objet dont je pourrai faire le tour en le définissant définitivement.

En ce sens et selon l’étymologie, exister **c’est sortir de soi** (ek-sistere), c’est être en dehors de soi-même, en quête de soi. D’où le problème posé par l’idée d’une nature ou d’une essence humaine.

Il transcende son être et se projetant vers ce qu’il imagine ou désire, il nie ce qui est. Il est intentionnalité, négativité, transcendance vers ce qui est autre que lui.

 L’essence détermine ce qui appartient nécessairement à un être, ce qui délimite ses contours, ce qui l’enferme dans des limites assignables d’avance. La notion d’essence ou de nature connote celle d’une certaine fixité. La nature d’un être limite et circonscrit à l’avance la sphère de ses possibles variations. Or on ne peut pas définir à l’avance ce que sera un homme puisque tant qu’il existe, il a la liberté de se choisir autre que ce qu’il a été. Si l’existence de l’arbre est sans incidence sur sa nature, s’il n’est donc dans son existence rien d’autre que ce que contient sa possibilité logique, il n’en est pas de même avec l’existant. Il dispose du pouvoir de se choisir, d’inventer, de construire son essence conformément à son projet. Il n’est pas, comme l’arbre, déterminé à être ce qu’il sera.

   L’existence humaine se déployant sous le régime de**la contingence et de la négativité**, il en résulte :

* D’une part que l’être de l’homme n’est pas, singulièrement, définissable a priori, antérieurement à sa manière de se faire exister de telle ou telle manière.
* D’autre part qu’on ne peut pas concevoir son existence comme déploiement d’une essence car s’il y avait une essence humaine antérieure au projet d’un existant, il faudrait une instance pour la concevoir et la faire exister. Qu’il s’agisse de Dieu ou de la Nature, l’homme serait donc soumis à une instance extérieure, il ne serait pas libre.

L’homme est donc ce que Sartre appelle un pour-soi, c’est-à-dire un être qui **doit inventer ce qu’il a à être**, qui ne peut pas se réduire à des limites, à des attributs car il peut toujours faire mentir ce qu’il est en étant autrement, différent de ce qu’il est à un moment de son existence.

En ce sens**, on peut dire que l’homme n’est jamais lui-même et n’a pas à l’être car être soi-même, ce serait cesser d’assumer sa liberté, et nier le fait qu’il puisse être toujours autrement et différemment.** Et tout homme en ce sens connaît ce que Sartre appelle **l’angoisse** : c’est-à-dire le vertige devant plusieurs possibilités qui s’offrent à moi. Je ne peux pas me réfugier derrière un prétexte, une excuse pour me défiler devant mes responsabilités. Si j’ai raté ma vie, c’est parce que je l’ai voulu en définitive. Dire que j’aurais pu être un écrivain mais que ma situation professionnelle m’en a empêché, c’est nier sa responsabilité. J’aurais pu devenir cet écrivain si j’avais tout mis en œuvre, dans mon existence, pour le devenir. Il serait plus simple et plus confortable de se trouver des excuses et c’est la raison pour laquelle les hommes se trouvent des excuses, pour fuir leur entière responsabilité.